

Pierre Werner, Itinéraires luxembourgeois et européens

Légende: Dans ses Mémoires, Pierre Werner, ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères luxembourgeois, évoque le déroulement des négociations ayant conduit en janvier 1966 au compromis institutionnel de Luxembourg permettant de mettre fin à la crise de la chaise vide.

Source: WERNER, Pierre. Itinéraires luxembourgeois et européens, Évolutions et souvenirs (1945-1985). Volume II. Luxembourg: Editions Saint-Paul, 1991. 351 p. ISBN 2-87963-124-6. p. 73, 75-78.

Copyright: (c) Editions Saint-Paul

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/pierre_werner_itineraires_luxembourgeois_et_europeens-fr-1933de8c-196a-48bb-b2d6-07d5bfde5826.html

Date de dernière mise à jour: 19/12/2013

Pierre Werner, *Itinéraires luxembourgeois et européens*

[...]

En somme, tout le monde était d'accord pour recoudre la déchirure. L'enjeu de la conférence n'était donc plus la rupture du Traité ou la sécession d'un membre, mais les concessions que de part et d'autre on était disposé à faire pour l'exécuter dans des conditions et selon des modalités ménageant les susceptibilités doctrinales et juridiques de tous les partenaires. La tâche qui m'attendait comme Président n'en était pas plus simple. Un nouveau départ dans de bonnes conditions supposait un exercice de haute voltige sur des textes de résolutions et surtout un déroulement harmonieux avec une issue ne laissant ni vainqueur ni vaincu. Comme le nom de notre capitale serait rattaché au résultat, je me sentais doublement concerné.

[...]

C'est dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, « délicieusement provincial » selon le dire d'un journaliste français, que s'ouvrit la réunion spéciale et extraordinaire le 17 janvier. Pour la première fois depuis le 30 juin 1965 le cadre des Six se trouvait rétabli. Les Gouvernements étaient représentés par leurs Ministres des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, Joseph Luns, Gerhard Schroeder, Paul-Henri Spaak et Pierre Werner. Entre temps le Gouvernement Fanfani avait démissionné en décembre. Emilio Colombo, qui allait passer des Affaires étrangères au Trésor dans le nouveau cabinet Moro, restait chef de la délégation italienne, vu le rôle important qu'il avait joué au cours des derniers mois. Plusieurs chefs de délégation étaient accompagnés d'autres ministres ou de secrétaires d'Etat, parfois pour marquer que l'on se mouvait dans le cadre des procédures des Traités. C'est ainsi que Schroeder était épaulé par le Ministre Schmücker et le Secrétaire d'Etat Lahr, Spaak par le Ministre Fayat.

Introduisant le débat je m'évertuais à situer et définir sans trop d'ambages les deux ordres d'idées principaux: votes majoritaires, relations entre le Conseil et la Commission.

Couve intervient avec un exposé dépouillé et précis. Cet exposé nous paraît rigide et décourageant, bien que le porte-parole de la position française n'insiste plus sur une révision du Traité. Sur le problème du vote majoritaire, il faudrait s'entendre par un arrangement politique en interprétant le Traité de façon qu'il ne puisse nuire gravement aux intérêts d'un Etat-membre. La journée se passe en prises de position sur les deux thèmes. La discussion demeurait ardue. Le lendemain nous décidions d'aborder les relations Conseil-Commission.

[...]

A la veille de la session des 28/29 janvier, les espoirs d'une percée définitive étaient encore fort modestes, à tel point que d'aucuns n'excluaient pas l'éventualité d'une troisième session.

Effectivement les discussions des deux journées furent encore ardues, avec des rebondissements nombreux. La volonté d'en finir provoquait une animation extraordinaire de la participation au débat.

[...]

Le premier jour le débat avait été engagé sur ce point par un document présenté par Gerhard Schroeder.

[...]

Nous nous étions mis d'accord pour consacrer la matinée du lendemain au sujet qui paraissait le plus apte à obtenir l'assentiment de tous, à savoir le code concernant les relations Conseil-Commission.

[...]

Au cours de l'après-midi on s'attaqua au casse-tête des votes majoritaires. Sept à huit propositions de texte

étaient sur la table. A longueur d'après-midi des contacts bilatéraux s'organisaient et des échanges de notes se succédaient. Si les Cinq étaient d'accord pour reconnaître qu'il n'était pas souhaitable que des décisions fussent prises à la légère allant à l'encontre d'un intérêt vital d'un des Etats-membres, ils n'entendaient pas mettre hors cours les dispositions du Traité. Ils ne pouvaient accepter la formule expresse française invitant dans ces cas à continuer à négocier jusqu'à ce que l'unanimité fût atteinte.

Spaak fut très actif tout en s'appuyant sur le sage équilibre de Colombo. Finalement, constatant qu'il était impossible d'attendre sur ce point un accord absolu, nous finissons par accepter une idée élaborée par Spaak et Luns. Une constatation de divergence de vues entre les Cinq et la France, déclaration rédigée de telle façon qu'elle n'empêchait pas la reprise des travaux de la Communauté. L'accord final ne fut atteint qu'à 1.45 h du matin.

[...]

La fatigue marquait quelque peu les traits de la plupart d'entre nous, mais le sentiment prédominant était le soulagement. Une lourde hypothèque était levée sur l'entreprise européenne. Ce fut comme une véritable renaissance de la Communauté. A la sortie de l'hôtel de ville Joseph Luns avait déclaré qu'il n'y avait eu ni vainqueurs, ni vaincus, appréciation reprise avec empressement et satisfaction par la presse française. Ayant rangé pendant la phase critique parmi les durs de la négociation, le Ministre néerlandais par ce jugement était d'autant plus crédible. N'avait-il pas, au cours d'une visite à Londres, laissé entrevoir que la Communauté pourrait aussi continuer sans la France?

La réussite des retrouvailles était une grande satisfaction pour moi-même et mes collaborateurs.

[...]